

Le 06 juillet 2022, le Comité de Bassin Landes et Pyrénées du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de Monsieur **Jean-François Irrigoyen**, en remplacement de **Nicolas Patriarche**.

**Convocation faite le 23 mai 2022,**

**Présents titulaires :**

Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour

**Autres Présents non titulaires :**

Monsieur Yannick BASSIER pour CC Pays d'Orthe et Arrigans

Monsieur Arnaud BINDER pour CA Pau

Madame Audrey BUREL pour Région Nouvelle Aquitaine

Madame Julia CAPDEVILLE pour CC Seignaux

Monsieur Jan CARRERE-GEE pour CC Vallée d'Ossau

Madame Estelle DAVIAUD pour Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour

Monsieur François DIEMUNSCH pour CA Mont de Marsan

Monsieur Francis ESCAL pour CC Pays de Nay

Monsieur Andoni HIRIBARNE pour CC Landes d'Armagnac

Monsieur Didier GAUGEACQ Pour CC Terres de Chalosse représenté par Monsieur LALANNE

Monsieur Jean-François IRRIGOYEN pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour

Monsieur Yves LARROUTURE pour CC Béarn des Gaves

Madame Virginie LARTIGUE pour CC Haut Béarn

Monsieur David LAURENT pour Région Nouvelle-Aquitaine

Madame Cécile MARRINAUD pour Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour

Monsieur Romain MATHEY pour Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour

Madame Véronique OTAZU TOULET pour CC Lacq Orthez

Monsieur Jean-Marc LESCOUTE pour CC Pays d'Orthe et Arrigans représenté par Monsieur Yannick PASSIER

Monsieur Faïch RUELLAN pour l'AUDAP

Monsieur Lionel ROUX pour Région Nouvelle Aquitaine

Monsieur Pierre SIGUIE pour Région Nouvelle Aquitaine

Madame Agnès VIGNAU pour CC Pays de Nay

Monsieur Eric VILLACAMPA pour CC Vallée d'Ossau

**Excusés titulaires :**

Monsieur Julien BAZUS pour CA Grand Dax

Monsieur Michel CAPERAN pour Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités

Madame Frédérique CHARPENEL pour CC Maremne Adour Côte-Sud

Monsieur Etienne LEJEUNE pour Région Nouvelle Aquitaine

Madame Véronique GLEYZE pour CA Mont-de-Marsan

Monsieur Renaud LAGRAVE pour Région Nouvelle Aquitaine

Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités

## RETOUR SUR LES ATELIERS

Les bureaux d'études ont réalisé une synthèse des ateliers qui a été restituée lors du comité de bassin :

- Les grands constats que les bureaux d'études font sur les expressions de besoin
- Les difficultés récurrentes
- La synthèse de l'expression de besoins sur le bassin Landes-Pyrénées
- Une proposition de synthèse fonctionnelle des besoins sur le bassin.

## ENRICHISSEMENT PAR LE DIAGNOSTIC

Les besoins de mobilité exprimés lors des ateliers ont ensuite été associés à des volumes d'offre et de demande sur les différentes mailles de la synthèse fonctionnelle des besoins. Ces éléments ont suscité les réactions et questionnements suivants :

**M. Jean-Pierre Etchegaray :** remercie pour ce travail. On peut voir grâce à vos cartes que le niveau d'offre sur Bayonne-Peyrehorade-Pau est faible par rapport au niveau de flux.

Nous menons des travaux autour de l'étoile ferroviaire autour de Bayonne, et nous savons que cette relation mériterait un développement ferroviaire.

J'ai également relevé une problématique commune à l'ensemble du territoire : le voyageur occasionnel pour lequel le coût du ticket du transport est trop élevé. Nous l'avons signalé auprès des services de la région.

Aussi, il faut que l'on travaille encore plus sur la problématique du dernier kilomètre, et les pôles multimodaux.

Effectivement, dans les prochaines étapes du schéma, il est justement question d'évaluer les coûts de l'évolution des plans de transport, en y intégrant les recettes générées par les prix du titre de transport.

**M. Yves Larrouture :** le Béarn des Gaves est très isolé et mal desservi, et demande si l'on peut envisager au moins un service minimum sur le territoire. Aussi, il faut en effet tenir compte de la saisonnalité, parce qu'on a beaucoup plus de fréquentation l'été.

Nous avons dans la présentation une retranscription des niveaux d'offre et niveaux de flux traversant le territoire. Sur la liaison passant par Navarrenx, nous voyons que les flux du quotidien sont modérés, de l'ordre de 5000 déplacements journaliers. La poursuite des travaux consistera à évaluer un niveau d'offre cible sur cette desserte, en tenant compte d'une hypothèse de part modale captable réaliste.

En revanche, la carte des flux se base sur des données de déplacement du quotidien et votre remarque est importante concernant les besoins de mobilité liés au tourisme.

**M. Yannick Bassier :** indique que sur le niveau d'offre ferroviaire sur l'axe Bayonne-Peyrehorade-Pau, il y a des enjeux de développement de service et de modernisation des infrastructures existantes.

Comme vous l'avez indiqué, il y a aussi un enjeu de desservir les territoires en heure creuse.

**M. Francis Escalé :** souligne la pertinence des travaux présentés et souhaite revenir sur la ligne Bayonne-Pau, qui est très importante au niveau du schéma mais il ne faut pas oublier le

désenclavement vers l'Occitanie : vers Nay, Pontacq, Lourdes, Tarbes. Ce sont des besoins de plus de cadencement, notamment avec des besoins touristiques très forts.

**Mme. Virginie Lartigue** : questionne le niveau de flux entre Pau et Oloron.

Le flux repris sur la carte de flux est celui qui transite via Buzy, et nous révérifierons ce point pour vérifier qu'il n'y a pas d'erreur.

## **PROCHAINES ETAPES**

Le comité de bassin s'est terminé par une présentation de la démarche de concertation à destination des usagers et citoyens (enquête via plateforme numérique), qui sera lancée à l'automne 2022, ainsi que les prochaines étapes techniques.

**M. Jean-François Irrigoyen** demande combien de temps durera l'enquête ?

L'enquête durera 6 semaines, à partir du mois de septembre, afin de laisser le temps de communiquer sur son existence au niveau des territoires, et de pouvoir en présenter les enseignements au prochain comité de bassin.